# Ces arbres remarquables

## Environnement

Le Limousin et la Haute-Vienne regorgent d'arbres dits « remarqua-bles » par leur taille, leur âge, leur histoire et évidemment les émotions qu'ils procurent. Sur l'avis de professionnels et passionnés, voici une (toute) petite liste, évidemment non exhaustive, de ces arbres qui se laissent volontiers (re) découvrir.

Jean-Adrien Truchassou

jean-adrien.truchassou@centrefrance.com

ifficile, pour ne pas dire impossible, tâche. Celle de sélectionner quelques arbres « remarquables », pour vous lecteurs, parmi le millier d'arbres « remarquables » (voir définition par ailleurs) qui peuplent le Limousin (une étude effectuée entre 2002 et 2005 a fait ressortir plus de 1.000 arbres répertoriés et qualifiés de « remarquables » à l'échelle du Limousin).

Richard Gentet, inspecteur des sites à la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) Nouvelle-Aquitaine, et qui coordonne un inventaire des arbres remarquables en s'appuyant sur associations et passionnés, Christian Riboulet, expert forestier et expert en arboriculture ornementale en Haute-Vienne. et Danièle Pouret, présidente de l'Association du patrimoine paysager et botanique (association qui a entrepris le recensement des arbres remarquables en Haute-Vienne dès 1992), ont malgré tout accepté d'en choisir quelques-uns, remarquables parmi les remarquables. Avec, à chaque fois, une petite anecdo-

« Ce que nous faisons à travers la DREAL, ce ne sont pas des protections réglementaires, on ne protège pas l'arbre, on le reconnaît, tient à préciser Richard Gentet. Ce qui lui confère quand même, quelque part, une légitimité et ça a parfois plus de force bles, cela veut dire que quand il y a un projet quelconque, le fait que soit identifié un arbre remarquable, les porteurs de projet sont au courant. »

Une transition toute trouvée vers le premier arbre « remarquable » à (re) découvrir...

## Le chêne de l'A20 Beaune-les-Mines

À quelques mètres d'une circulation rapide et bruyante sur l'autoroute A20, il se dresse, im-perturbable. Situé à Beaune-les-Mines, à Limoges (dans Beauneles-Mines, prendre au feu en direction de Bonnac-la-Côte, l'arbre se trouve à gauche juste après le pont qui enjambe l'A20), le chêne dit de « l'A20 » ou le chêne « Waouh », sourit Christian Riboulet pour l'exclamation qu'il entraîne à sa vision est, au-delà de sa morphologie et de son âge (environ 300-350 ans), un « symbole de résilience », rappelle l'expert.

Quand il a fallu construire l'autoroute, l'État a souhaité reprendre assez fidèlement le tracé de l'ancienne RN20, se souvient Christian Riboulet. Mais c'était incompatible avec le maintien de l'arbre car cela passait vraiment trop près. Et donc, ça a été difficile, mais il a fallu sensibiliser pour arriver à dévier et déplacer le projet. »

Quelques décennies plus tard, l'autoroute et le chêne « d'origine champêtre qui abritait certainement les moutons et les bergers dans un autre temps » selon Christian Riboulet, cohabitent donc désormais.

## **Les ginkgos** Saint-Sulpice-Laurière

À côté du chêne de l'A20, les ginkgos bilobas de la gare de

RÉSISTANCE. Situé à Beaune-les-Mines, sur la commune de Limoges, le majestueux chêne dit « de l'A20 » a fait dévier le tracé de l'autoroute dans les années 80-90 de quelques mètres. PHOTO THOMAS JOUHANNAUD Haute-Vienne. « Douze arbres », explique Christian Riboulet, offerts par le frère de l'Empereur du Japon en 1864, qui rendait visite à son ami, l'ingénieur De Leffe, qui dirige dans la région les travaux de construction de la voie ferrée Paris-Toulouse et passionné par la culture nippone. « Ils sont remarquables de par leur essence car c'est assez rare quand même de trouver des

toire », appuie de son côté Richard Gentet.

### L'allée de hêtres Mont-Gargan

S'il y en a bien une autre d'allée « chargée d'histoire » en Haute-Vienne, c'est celle de hêtre (54 très exactement) qui mène à la chapelle du Mont Gargan, sur la commune de Saint-Gilles-les-Forêts.

Riboulet. Ce qui est assez remarquable avec ces hêtres, c'est la forme et la distribution des charpentières, » « Et il faut bien se dire, rappelle Richard Gentet, qu'ils sont situés à plus de 700 mètres d'altitude, donc ils doivent composer avec le beau comme le mauvais temps. »

### L'if de Traslage Vicq-sur-Breuilh

Situé sur la propriété du château de Traslage à Vicq-sur-Breuilh, cet if, visible depuis la

#### que le réglementaire. Et le fait Saint-Sulpice-Laurière occupent vieux ginkgos », précise Chris-« Ils structurent l'accès au site et existaient bien sûr bien avant la Résistance, précise Christian de porter à connaissance cet inune place de choix dans la liste tian Riboulet. ventaire des arbres remarqua-« C'est une allée chargée d'hisdes arbres « remarquables » en Que d'arbres remarquables à La Jonchère-Saint-Maurice!

C'est simple : selon l'ONF (Office national des forêts), gestionnaire du site, et des associations de grimpe d'arbres, il n'y a pas en France de site proposant autant d'arbres dit remarquables (voir ci-dessus). Voire même en Europe.

L'arboretum de La Ionchère-Saint-Maurice, crée en 1884, en compte une centaine sur 3.000, et encore rien que dans la partie accessible au public.

Ces arbres remarquables le sont par leurs mensurations ou leur esthétique.

C'est ainsi que l'arboretum arbore quatre records européens (selon la classification du site monumentaltrees.com/fr/; il est



donc évident que d'autres mesures non enregistrées peuvent dépasser celles-ci), récemment enregistrés : un séquoia sempervirens a été mesuré à 62,19 mètres, un calocèdre ou cèdre à encens à 46,89 m, un cryptoméria du Japon à 43,53 m, un cyprès du Japon à 20 m.

### Records de France

Le parc compte aussi trois recors de France : un faux cyprès de Lawson à 43,10 m, un séquoia géant à 57 m, un sapin de Nordmann à 42,80 m, et, selon l'ONF. le plus grand chêne hétérophylle du monde, à 36 m.

Et encore, le site abritait jus-

qu'à il y a peu le plus grand tsu-ga heterophylla de France, qu'il a fallu abattre, victime... du réchauffement climatique.

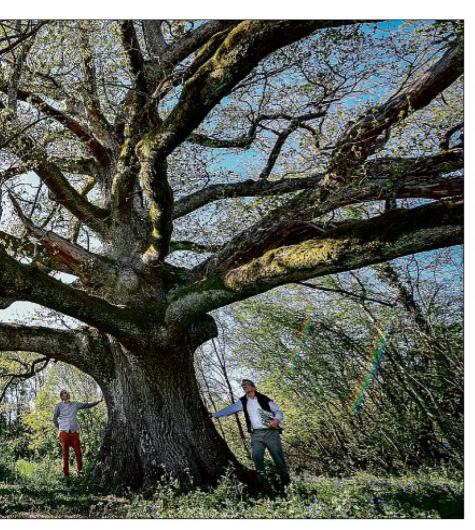
Certains sont également classifiés remarquables par leur esthétique, tels un hêtre tortillard ou un arbre aux mouchoirs, sachant que le parc abrite 160 essences différentes, des cinq con-

Ce réchauffement climatique dont nous parlions, l'ONF s'en saisit bien sûr, et à La Jonchère mène des études, par exemple en plantant des essences méridionales, tel un cèdre de l'Atlas, originaire d'Afrique du nord. 🔳

Laurent Bonilla

## LE FAIT DU JOUR

## en Haute-Vienne



route, de plus de « 600 ans est intéressant » reconnaît Christian Riboulet qui, fiche en mains, glisse une petite anecdote : « Nicolas de la Reynie (premier lieutenant général de police de Paris et conseiller de Louis XIV), aurait dit qu'il se sentait arriver chez lui quand il le voyait de loin. »

### Les châtaigniers de « Petit Jean » Saint-Sulpice-les-Feuilles

Impossible évidemment de ne pas citer, parmi ces arbres « remarquables », un châtaignier, arbre emblématique du Limousin. Et même deux puisque les châtaigniers de « Petit Jean », au lieu-dit « Virvalais » à Saint-Sulpice-les-Feuilles, pourraient être comparés à deux frères, dont l'âge est estimé à 560 ans tout de même... soit plus de 1.000 ans à eux deux. Respect.

### 6 Le hêtre de Polisserie

Un hêtre « absolument incroyable. Je l'ai découvert en automne, il était doré, et j'ai été bluffée, je ne m'attendais pas à ça ». Présidente de l'Association du patrimoine paysager et botanique (ADPBB), Danièle Pouret ne tarit pas d'éloges au moment d'évoquer le hêtre de Polisserie (du nom du lieu-dit) qui se trouve en suivant le « chemin des Hêtres » à Cieux (hêtre sur une propriété privée mais visible du chemin). « Il a une circonférence de 5,20 mètres, précise Danièle Pouret, ce qui est quand même costaud pour un

hêtre. Il a un houpier (partie de l'arbre constituée d'un ensemble structuré des branches situées au sommet du tronc) d'un diamètre de 26 mètres et la hauteur, nous l'avons estimée à 30 mètres, au moins. Il est très, très beau. »

### 7 Les platanes de Peyrassoulat Chéronnac

Au-delà de quatre ifs importants (estimés à plus de 500 ans) qui valent également le détour, le site de Peyrassoulat à Chéronnac est connu pour ses deux superbes platanes. « Deux platanes magnifiques sur le site d'une ancienne forge, développe Danièle Pouret. Deux platanes qui font 6,70 et 3,70 mètres de circonférence. Il y a des panneaux qui les signalent, c'est très bien indiqué. Et ils ont un âge estimé de plus de 200 ans. »

### **BIEN PLUS ENCORE**

Il est impossible d'évoquer ici tous les arbres remarquables du département. Voici quelques ressources pour aller plus loin.

Association. L'Association du patrimoine paysager et botanique (ADPPB), basée à Verneuil-sur-Vienne, a entrepris le recensement des arbres remarquables en Haute-Vienne dès 1992 et avait lancé un concours, « L'Opération Mathusalem », qui « proposait aux habitants du département de remplir et renvoyer des fiches signalétiques d'arbres remarquables ». Sur son site Internet, l'association répertorie, par espèces et par secteurs géographiques, les arbres remarquables : arbres-remarquables.org.

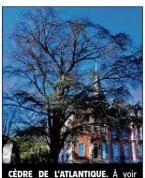
Ouvrage. Le livre Dialogues avec des arbres remarquables en Limousin de Cécile Auréjac, Alain Freytet et Franck Watel (édition Les Ardents éditeurs) fait figure d'ouvrage de référence (145 pages, 30 €).

### REPÈRE

### Quand peut-on dire qu'un arbre est « remarquable » ?

- « Il y a forcément différents critères pour déterminer le caractère remarquable d'un arbre », explique Richard Gentet, inspecteur des sites à la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) Nouvelle-Aquitaine, et qui coordonne un inventaire des arbres remarquables. « Le premier qui nous vient toujours à l'esprit, reprend-il, c'est la verticalité, et la morphologie. ».
- « Un arbre qui sort un petit peu de la moyenne observable dans la nature, abonde Christian Riboulet, expert forestier et expert en arboriculture ornementale en Haute-Vienne. Après, il y a un autre facteur, l'âge : quatre, cinq, six siècles en fonction des essences. Il y a également le caractère botanique : un arbre rare dans cet environnement-là par exemple. »
- « Un arbre remarquable, c'est avant tout un arbre qui génère une émotion et un certain respect naturel et spontané, résume Christian Riboulet. C'est une question non pas subjective, mais objective partagée. L'émotion doit être partagée. " « C'est vrai, on n'est pas tous ému par la même chose, poursuit Richard Gentet, mais, là, on sait que la personne qui vient devant un individu qui a traversé les siècles, je pense qu'on a tous la même émotion. »

## À Bosmie-L'Aiguille, un superbe chêne... et un souvenir cuisant



CÈDRE DE L'ATLANTIQUE. À voir dans le parc du Boucheron à Bosmie-L'Aiguille. PH. S. LEFÈVRE La commune de Bosmie-L'Aguille abrite un vieux et superbe chêne, rue... du Vieux Chêne.

Entouré d'un lotissement, il est bichonné par la mairie. « Heureusement qu'à l'époque de la construction des maisons, les promoteurs ont eu l'intelligence de le laisser en place. D'autres l'auraient peut-être coupé », souligne le maire, Maurice Leboutet.

Un maire dont la belle mairie, une maison bourgeoise, est sise dans le joli parc du Boucheron, d'une superficie de 7 hectares. Lequel, jusqu'en 1999, abritait 500 arbres, dont quelques beaux spécimens. Or, la terrible tempête de fin décembre 99 a détruit... 450 arbres ! Un drame épouvantable dont Maurice Leboutet se souvient avec émotion encore aujourd'hui. Certes, une campagne de plantation a ensuite eu lieu, mais le parc n'a évidemment pas retrouvé son visage d'antan.

Ce même parc avait subi le 7 novembre 1982 une autre mémorable tempête, avec une cinquantaine d'arbres abattus.

Cette tempête de 99 a bien sûr laissé des traces partout dans la région. On estime que 50 % des arbres de l'arboretum de La Jonchère ont été abattus ou ont été brisés à cette époque.



A VOIR. Bosmie abrite ce magnifique chêne. PHOTO STÉPHANE LEFÈVRE